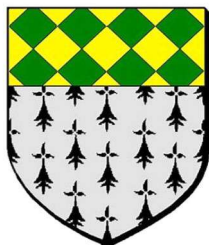


PONTEILS ET BRESIS

Année 2023, N° 11

janvier



BULLETIN

INFOS

Le Mot du Maire

Bonjour,

Beaucoup de communes rurales exercent la compétence de l'eau potable (surveillance des réseaux, contrôle sanitaire et investissements). Comme le définit la loi Notre, cette compétence sera transférée aux EPCI le 1er janvier 2026. Pour Ponteil, il s'agira de la communauté des communes Mont Lozère dont nous faisons partis. Je déplore cette obligation qui va éloigner le centre de gestion de l'eau et impacter le prix de l'eau mais la loi est ainsi faite et nous allons donc préparer cette évolution avec les services de la communauté de communes.

En début d'année 2023, la population de Ponteil va être recensée. Un agent recenseur va être missionné par la commune. Il s'agit de Madame Nathalie Jonquet. Merci de lui faire bon accueil et n'hésitez pas à la solliciter. Elle posera les formulaires dédiés à partir de mi janvier. Cette démarche est importante puisqu'elle conditionne pour parti les dotations financières de la commune.

Le contexte économique complique la mise en œuvre des projets communaux (extension hangar communal et rénovation salle des fêtes). Nous mettons tout en œuvre pour aboutir dans nos projets notamment par la recherche de financements supplémentaires.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une belle et heureuse année 2023. Le 7 janvier, vous êtes invités à 19h à la salle des fêtes de Ponteil pour la cérémonie des vœux du maire et du conseil municipal. Ce moment d'échange entre les élus et les habitants se tiendra pour la première fois depuis le début du mandat. Cela nous donnera l'occasion de vous rappeler les actions entreprises par votre municipalité depuis 3 ans et de dresser un premier bilan. Nous vous y espérons nombreux. Un verre de l'amitié sera offert à cette occasion.

Le Maire

Etat civil

DECES

- ◆ Michel GIRARD, décédé le 15/10/2022 à Alès, domicilié à Bourdit.
- ◆ Jean-Nicolas NEPLE, décédé le 26/11/2022 à Toulouse, domicilié au Chambonnet.
- ◆ Nicole FRANKENBERGER, décédée le 17/12/2022 à Alès, domiciliée à Montselgues.



Infos Agents Communaux



Cet été les pompiers de Génolhac ont voulu remplir le seul réservoir DFCI du secteur situé au dessus de Besses. Or cette opération aurait mis à mal le réseau d'eau potable de ce hameau. En conséquence et en accord avec l'ONF, la commune a décidé de rétablir l'alimentation de ce réservoir par la pose de 200m de tuyau et la mise en place d'un captage dans le ruisseau le plus proche. La réalisation a été confiée aux agents communaux.

Actions CCAS

Le repas des aînés a eu lieu le 8 décembre à midi dans la salle communale de Ponteils. 50 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS et ont participé au repas dans une salle décorée avec soin. Le restaurant « l'Arbre à Pain » d'Altier avait préparé un repas festif, délicat, très apprécié des



convives. Ce fut un temps d'échange, de retrouvailles entre les aînés. Ils ont conversé autour de la table, que ce soit en fonction des affinités, de la proximité de quartier ou des complicités tissées au fil du temps. Berthe Chauzal et Gérard Mourgues, les habitants les plus âgés présents au repas, ont été mis à l'honneur par le CCAS.



Gégé, animateur musical bien connu de l'assemblée et apprécié, a animé ce temps convivial en interprétant des tubes connus de tous et en faisant chanter les dames et les messieurs qui se sont prêtés à l'exercice de bon cœur et sans chichis.



Le 17 décembre, le Père Noël était de passage avec un peu d'avance dans le village. La nombreuse assistance de jeunes enfants accompagnés de leurs parents ont participé avec joie et enthousiasme à l'animation proposée par la troupe « les Scènes du Sud » venue spécialement de Montpellier. Le Père Noël a ensuite procédé à la distribution de tous les cadeaux. Un goûter a clôturé ce bel après-midi apprécié de tous.



Recensement 2023 à Ponteils

Cette année, la commune de Ponteils et Brésis réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 janvier 2023.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le **25 janvier 2023**

Contactez la commune de Ponteils et Brésis :

Tel : 04 66 61 11 74

Courriel : mairie.ponteils@nordnet.fr

Cette année l'agent recenseur est:

Nathalie JONQUET

Tel : 06 61 06 73 02



Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Pierre De La Rue du Can, Maire : « *Au-delà de sa visée statistique, je vois un intérêt financier au recensement avec des retombées directes. La dotation Globale de Fonctionnement de l'Etat pour les communes est calculée en fonction du nombre d'habitants. Le recensement de tous les habitants est important car il permet d'établir cette dotation au plus juste et par là même de bénéficier de crédits pour les projets que nous voulons mettre en œuvre comme par exemple la rénovation de la salle polyvalente et l'agrandissement du hangar communal. C'est pourquoi j'invite chacune et chacun à faire acte de civisme en répondant au recensement.* »

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante** ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Identifier les besoins en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Par exemple, grâce au dernier recensement, nous avons :

Réalisé une aire de retournement au Chambonnet;

Entretenu les routes communales, les réseaux d'eau et les captages;

Commencé à aménager des espaces végétalisés dans le cœur de village...

Pour toute information concernant le recensement dans notre commune, veuillez contacter la mairie aux coordonnées transmises ci-dessus.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.

Animations



Le 31 octobre 2022, les enfants venus nombreux fêter Halloween au village ont, malgré le mauvais temps et un circuit écourté, récolté un chaudron bien rempli de bonbons. Les petites scénettes des sorcières locales ont tenu en haleine tous les participants dans une ambiance attentive et parfois survoltée. Le concours de citrouilles magnifiquement décorées a obtenu un réel succès. Une excellente soupe de potimarron a été la bienvenue pour réchauffer tous ces petits corps. Cet après-midi s'est terminée par le partage des bonbons aux enfants.



La Grange aux livres: Durant la saison hivernale à partir du 22 novembre, la BIBLIO DE PONTEILS s'ouvre aux jeux de sociétés pendant les permanences du mardi de 15h à 17h.

Et n'oubliez pas les soirées jeux de sociétés des 21h tous les premiers vendredis du mois...(selon le nombre de participants soit à la biblio soit à la salle communale).

Programme à venir:

- ◆ **Dimanche 29 janvier** à 11h00 Assemblée Générale GAP avec apéritif dinatoire;
- ◆ **Dimanche 05 février** à 15h00 Loto APE Vielvic;
- ◆ **Dimanche 26 février** à 15h00 Loto;
- ◆ **Samedi 11 mars** à 09h30 Randonnée pédestre.



Infos sondage « Transport à la demande »

La commune de Ponteils et Brésis a lancé une étude par sondage auprès de la population sur la possibilité de mettre en place un transport à la demande pour les habitants n'ayant pas de véhicule pour se déplacer ou ayant des difficultés.

Ce sondage avait pour but d'identifier les besoins et attentes des futurs usagers de ce service afin de pouvoir proposer une offre de transport sous la forme d'un système de « transport à la demande » pour améliorer les conditions de déplacements des habitants de la commune sur le territoire.

Voici le résultat des **29 réponses** reçues à ce jour:

- 26 sont Intéressés par la démarche et 3 non concernés;
- 20 personnes utilisent encore leur véhicule mais certains avec difficultés;
- 4 personnes font appels à un taxi occasionnellement;
- 7 effectuent du covoiturage;
- 20 personnes seraient intéressés pour se rendre à la gare la plus proche;
- 19 pour des rendez-vous médicaux;
- 12 pour aller faire leurs courses.



La municipalité remercie toutes les personnes qui ont répondu à ce sondage. Nous allons maintenant réfléchir à la mise en place de cette aide au transport. Nous vous tiendrons informé prochainement des décisions prises par le conseil municipal.

Transfert de compétence de l'eau potable à la CCML en 2026

La loi permet aux communes membres d'une communauté de communes qui n'exerce pas, à la date de la publication de la loi, les compétences relatives à l'eau ou à l'assainissement, de s'opposer au transfert de ces compétences, dès lors que 25% d'entre elles, représentant au moins 20% de la population, s'expriment en ce sens. Ce transfert sera alors repoussé en 2026.

Le conseil municipal de Ponteils et Brésis s'est opposé au transfert de compétence de l'eau potable vers la Communauté de Communes Mont Lozère. Nous continuerons à gérer notre réseau d'eau jusqu'au 1^{er} janvier 2026.

A compter de cette date, la communauté des communes exercera la compétence.

Cette décision aura 2 conséquences principales :

- la gestion du réseau se fera depuis le siège de la communauté des communes au Bleyard.
- Le prix de l'eau va sensiblement augmenter.

Dans cette perspective, nous allons poursuivre l'entretien et le renouvellement du réseau afin que les usagers Ponteillais soient moins impactés par ce transfert.

Ainsi, nous allons renouveler les conduites de la Chase et de Montselgues, étudier le déplacement du pompage de l'Oultre qui est menacé à moyen terme par les crues de la Cèze et achever la rénovation de la conduite du Gas.

Depuis longtemps, la municipalité de Ponteils a fait le choix d'un prix de l'eau bas. Avec le transfert, ce privilège va disparaître à brève échéance puisque le prix de l'eau va être harmonisé à l'échelle de la communauté des communes.

Par ailleurs, le contexte climatique fragilise la ressource en eau des captages et du pompage qui vous alimentent. Une évolution du tarif de l'eau va donc être à l'ordre du jour du prochain budget, pour d'une part inciter chacun à maîtriser sa consommation et d'autre part préparer le transfert de la compétence.

Point d'étape Atlas de la Biodiversité Communale

Les animations et inventaires concernant l'atlas de la biodiversité intercommunale arrivent à leur fin, à l'exception de l'école qui poursuivra en 2023. Le bilan est satisfaisant. Le Parc National des Cévennes note une augmentation de la connaissance grâce aux inventaires des plantes et des animaux, une participation importante aux animations et une dynamique locale très positive.

Les enjeux identifiés sont les suivants :

Enjeu éducatif avec l'école qui a bien joué le jeu et s'est emparée des sujets au-delà des attentes (visites des jardins des habitants au fil des saisons, réalisation du jardin de l'école à venir). Elle a saisi les opportunités d'animations proposées localement avec le concours de l'association des parents d'élèves : brame du cerf, animation chauve souris à venir, pêche électrique, travail sur la nuit, animation proposée par le PNC ... Nos enfants seront les citoyens de demain...



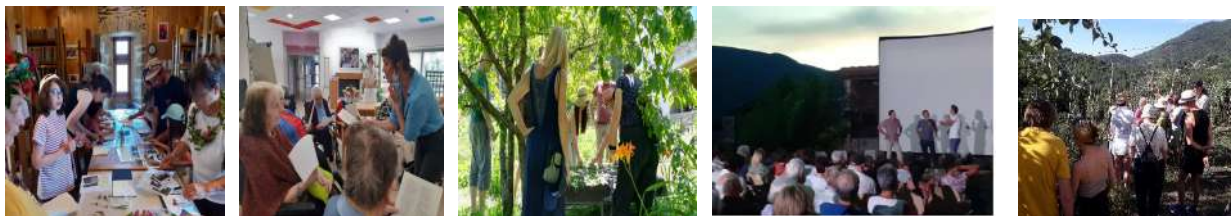
Enjeu forêt : Animation du Centre National de la Propriété Forestière. Forte mobilisation des propriétaires fonciers par le CNPF sur les communes de ST André, Malons et Ponteil. Tenue de plusieurs réunions. Réalisation de coupes irrégulières en cours – Enjeu lié aux obligations légales de débroussaillage et à la prévention du risque incendie.

Enjeu eau : L'enquête de la Chambre d'Agriculture du Gard, la cartographie réalisée et les réunions publiques, le risque mesuré suite à un départ de feu cet été sur la commune, ont fait réfléchir : mise en place de poches, de réservoirs en eau potable. Sensibilisation des habitants aux économies d'eau.

Enjeu agriculture : Encourager les installations futures d'agriculteurs, réfléchir à l'accompagnement des départs à la retraite et à la reprise des exploitations, au maintien des prairies de fauche dans la vallée, au maintien des châtaigneraies, des vergers de pommes, sensibiliser à la greffe des arbres, paraissent des enjeux prioritaires.

Espaces Naturels Sensibles : La commune s'est prononcée en faveur du droit de préempter en lieu et place du Département concernant les Espaces Naturels Sensibles, en cas de ventes de terres, pour se réserver le droit d'acquérir des espaces agricoles à préserver, éviter la spéculation excessive, et la confiscation de terres à vocation agricole.

Enjeu humain : plusieurs associations locales ont participé aux animations, la bibliothèque, le GAP, Jours de fêtes, les professionnels du territoire se sont investis, mais aussi les amateurs éclairés, pour la greffe, la visite de jardins... et une personnalité médiatique.



Ponteil est en zone cœur et périphérique du Parc National des Cévennes et en zone Natura 2000. En 2022 10753 € de subventions ont été octroyées pour les actions en faveur de ces dispositifs : dédier ce financement au plan d'actions communal sur la biodiversité permettrait de réaliser chaque année des actions citoyennes concrètes en lien avec les enjeux identifiés.

La troisième et dernière phase de l'ABC se prépare.

Le calendrier prévisionnel à venir comprend, suite à lancement de la consultation de prestataires pour la réalisation du **rapport final**, un examen des offres par les élus des deux communes et la sélection du prestataire en janvier.

Suite à la synthèse des enjeux sur les 2 communes réalisée par le prestataire, **une journée participative au printemps avec les élus et les habitants** (avec des visites de terrain et un temps de réflexion collective), sera dédiée à la préparation du **plan d'action** :

Que souhaitons – nous faire concrètement dans les années qui viennent pour préserver notre environnement vital à Ponteils ?

En Septembre, Octobre 2023 le conseil municipal validera le plan d'actions pour une mise en œuvre annuelle avec l'accompagnement du Parc National des Cévennes.

Programmation culturelle

L'implication de l'équipe communale et des habitants dans la mise en œuvre des spectacles diffusés cette année, la complémentarité avec les animations proposées par le GAP et le bilan positif, encouragent les élus à renouveler une programmation culturelle en 2023.

Ce seront des artistes de qualité, de renommée nationale ou régionale. Les tarifs seront abordables.

SALVADOR - Compagnie Absolut Vocal – Les grandes gueules. 11 février

Quatre voix nues, le souffle, les claquements de langue, les coups de glotte et le grain des voix remplaceront les instruments de l'orchestre.

Des chansons inoubliables d'Henri SALVADOR : maladie d'amour, Syracuse, une chanson douce... C'est un voyage rythmique, des mélodies caribéennes, trilles, scats et sons improvisés, trouvailles et folies vocales pleinement maîtrisées, tout en dentelles. Festin musical joyeux, pour tous publics.



CAM ET LEO - Percussions et harpe - 17 mars

Musiciens d'Occitanie, ils se nourrissent des cultures du monde pour recréer leur univers avec en filigrane l'envie de partager et de faire danser. De la Bulgarie à la Bretagne en passant par l'Amérique du Sud, ils composent, improvisent, s'enlacent et s'amuse, avec bonne humeur et légèreté". Ils ont 30 ans, ils sont tous deux lauréats du 45° concours de **Jazz à la Défense 2022** avec **Chocho Cannelle**. Une animation percussions corporelles aura lieu en matinée pour les enfants de l'école de Vielvic.



UN AIR DU SUD – Chant lyrique et guitare - 14 avril

Ulrike Van Cottehem, et Pierre Bernon D'Ambrosio artistes d'Occitanie, interpréteront de la musique sud américaine, Villa Loboz, Piazzolla, Gustavino, Rodriguez... Musiques parfois douces et mélancoliques, parfois enjouées, mais toujours bien rythmées. Certaines pièces sont bien connues mais les deux musiciens vous promettent aussi de belles découvertes. Les artistes réaliseront également une animation à l'EHPAD de Pontails pour l'association Jours de Fêtes.



ENSEMBLE NAPULITANATA : septembre ou octobre.

Chanson traditionnelle napolitaine, groupe franco-italien. Humoristique et pêche !
Mandoline, Guitares, violoncelle, percussions.

